

M  **DIAGRIF**

TECHNOLOGIES INTERACTIVES

COMMENTAIRES ET ANALYSES DE LA DIRECTION

EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 MARS 2011

Commentaires et analyses de la direction

POUR L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 MARS 2011

Les commentaires et analyses de la direction (« C&AD »), qui ont été rédigés en date du 14 juin 2011, sur la situation financière et les résultats d'exploitation de Technologies Interactives Mediagrif Inc. (« Mediagrif » ou la « Société »), devraient être lus en parallèle avec les états financiers consolidés vérifiés et les notes afférentes au 31 mars 2011 et 2010. Ces commentaires et analyses comparent les résultats enregistrés pour les exercices financiers terminés les 31 mars 2011 et 2010. De plus, ils traitent des risques et des incertitudes susceptibles d'avoir un impact sur nos activités futures. Les états financiers consolidés vérifiés de la Société sont préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada (« PCGR »). À moins d'indication contraire, tous les montants sont en dollars canadiens.

En plus de fournir des calculs du bénéfice selon les PCGR, les états des résultats de la Société présentent le bénéfice d'exploitation et le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (« BAIIA ») comme calcul supplémentaire des résultats. La Société fait parfois référence aux fonds auto-générés comme mesure financière dans ses documents. Ceux-ci sont définis comme les flux monétaires provenant des activités d'exploitation, déduction faite des acquisitions d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels présentés sous les activités d'investissement et des dividendes versés présentés sous les activités de financement. Le bénéfice d'exploitation, le BAIIA et les fonds auto-générés ne se veulent pas des calculs devant être considérés comme des substituts aux autres calculs du rendement de l'exploitation établis selon les PCGR du Canada. Les PCGR ne donnent pas de sens normalisé à ces calculs qui ne peuvent donc pas être comparés à des calculs semblables utilisés par d'autres entreprises. Le bénéfice d'exploitation et le BAIIA sont présentés dans le but d'aider les investisseurs à établir la capacité de la Société à générer une rentabilité opérationnelle et pour évaluer la performance financière de la Société. Les fonds auto-générés sont présentés dans le but d'aider les investisseurs à établir la capacité de la Société à générer des flux monétaires pour financer sa croissance.

■ PROFIL DE LA SOCIÉTÉ

Mediagrif (TSX : MDF) offre des solutions novatrices de commerce électronique aux entreprises depuis 1996. Ses plateformes web permettent aux clients de trouver, d'acheter et de vendre des produits, d'échanger de l'information, d'accéder à des opportunités d'affaires et de gérer leur chaîne d'approvisionnement avec une plus grande rapidité et efficacité. Mediagrif exploite des réseaux d'affaires pour les secteurs des composants électroniques, des équipements informatiques et des télécommunications, des équipements médicaux, du marché secondaire de l'automobile, des vins et spiritueux, des diamants et bijoux, du commerce au détail et des opportunités gouvernementales. La Société a établi son siège social à Longueuil et possède des bureaux en Amérique du Nord et en Asie.

■ ÉNONCÉ DE LA MISSION

Notre mission est de fournir aux entreprises des solutions novatrices de commerce électronique, afin de les aider à maximiser leurs résultats et leur efficacité. Ce faisant, nous cherchons à créer de la valeur pour nos clients, nos employés et nos actionnaires.

■ FAITS SAILLANTS

La Société affiche des résultats financiers en hausse pour l'exercice terminé le 31 mars 2011 tout en maintenant un niveau de liquidités adéquat pour ses projets futurs. La Société a fait l'acquisition le 22 décembre 2010 de la société lavalloise Systèmes InterTrade Inc. (« InterTrade ») pour une considération en espèces de 8,1 millions \$. InterTrade n'a pas contribué de façon significative à la hausse du bénéfice net de l'exercice, compte tenu de son intégration au cours de la période.

Les faits saillants de l'exercice financier sont les suivants :

- Produits en hausse de 3 % à 47,1 millions \$ pour l'exercice financier de 2011, comparativement à 45,7 millions \$ au cours de l'exercice précédent.
- Hausse de 236 % du bénéfice net qui s'établit à 8,4 millions \$ ou à 0,61 \$ par action pour l'exercice financier de 2011, comparativement à un bénéfice net de 2,5 millions \$ ou 0,18 \$ par action au cours de l'exercice précédent.
- Hausse de 37 % du bénéfice d'exploitation qui s'établit à 13,0 millions \$ pour l'exercice financier de 2011, comparativement à un bénéfice d'exploitation de 9,5 millions \$ au cours de l'exercice précédent.
- Hausse de 23 % du BAIIA (voir le rapprochement du BAIIA et du bénéfice net) qui s'établit à 15,3 millions \$ pour l'exercice financier de 2011, comparativement à 12,4 millions \$ au cours de l'exercice précédent.
- Trésorerie et équivalents de trésorerie à 26,5 millions \$ au 31 mars 2011, comparativement à 34,4 millions \$ au 31 mars 2010.

■ ACQUISITION

Le 22 décembre 2010, la Société a acquis la totalité des actions d'InterTrade pour une contrepartie en espèces finale de 8 070 500 \$. InterTrade propose des solutions d'affaires permettant à ses clients de gérer et contrôler efficacement leur chaîne d'approvisionnement. En plus de sa solution complète d'échanges électroniques de données, InterTrade offre des services de synchronisation d'information de produits (catalogues) entre détaillants et fournisseurs. La Société estime que ses réseaux pourront ainsi élargir leur offre de produits et avoir accès à une solide plateforme d'échanges électroniques de données.

Les résultats d'exploitation d'InterTrade ont été inclus aux états financiers consolidés à compter de la date d'acquisition. Ainsi, au cours de la période de trois mois et neuf jours terminée le 31 mars 2011, ses produits ont totalisé 1,4 million \$, ses dépenses d'opérations excluant l'amortissement, 1,3 million \$ et son BAIIA, 0,1 million \$.

Sur une base pro forma, les produits et le bénéfice net de la Société se seraient établis respectivement à environ 51,1 millions \$ et 8,6 millions \$, si l'acquisition avait été conclue le 1^{er} avril 2010. Cependant, l'information pro forma ne rend pas compte des synergies ou des modifications aux transactions effectuées par le passé, pas plus qu'elle n'est nécessairement représentative des résultats d'exploitation de la Société qui auraient été obtenus si l'acquisition s'était effectivement conclue le 1^{er} avril 2010, ni des résultats qui pourraient être réalisés à l'avenir.

■ DONNÉES FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES

	2011	2010	2009	2008	2007	2006
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
RÉSULTATS CONSOLIDÉS ⁽¹⁾						
PRODUITS	47 076	45 725	47 940	47 749	46 044	50 128
MARGE BRUTE	36 822	35 433	36 819	37 706	37 525	42 093
CHARGES D'EXPLOITATION						
Frais généraux et frais d'administration	8 091	8 676	16 230	12 691	12 264	9 674
Frais de vente et de commercialisation	7 663	8 735	11 159	10 717	8 544	8 109
Technologie	7 421	7 574	8 342	9 210	8 173	8 091
Amortissement des actifs incorporels d'acquisition	966	690	1 557	1 663	1 255	1 199
Rémunération à base d'actions	(335)	281	465	640	603	977
Dépréciation des actifs incorporels et actifs incorporels d'acquisition	-	-	6 610	-	-	-
Perte sur disposition d'investissement	-	-	213	-	-	-
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	23 806	25 956	44 576	34 921	30 839	28 050
BÉNÉFICE (PERTE) D'EXPLOITATION	13 016	9 477	(7 757)	2 785	6 686	14 043
BAIIA (voir le rapprochement du BAIIA et du bénéfice net)	15 331	12 435	5 175	9 694	12 522	19 951
BÉNÉFICE NET	8 397	2 527	(1 293)	1 951	5 057	9 779
Résultat de base par action	0,61	0,18	(0,09)	0,12	0,29	0,54
Résultat dilué par action	0,61	0,18	(0,09)	0,12	0,28	0,53
Actions en circulation (base en milliers)	13 784	13 939	14 262	16 201	17 567	18 043
Actions en circulation (dilué en milliers)	13 804	13 939	14 262	16 259	17 873	18 574
BILAN CONSOLIDÉ						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	26 520	34 360	27 734	27 798	64 319	60 899
Actif à long terme	43 708	36 668	40 092	45 982	36 650	35 911
Actif total	87 053	82 182	81 797	85 583	108 321	104 639
Passif total	22 863	19 538	21 321	22 324	19 390	18 465
Capitaux propres	64 190	62 644	60 476	63 258	88 931	86 174
FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS						
Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation	11 521	11 714	4 162	5 623	12 633	17 320
Flux de trésorerie utilisés pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels	(2 536)	(1 131)	(2 784)	(4 310)	(3 577)	(4 101)
Flux de trésorerie utilisés pour l'acquisition, ou générés par la disposition de placements	(3 505)	-	-	53 099	(16 744)	(4 616)
Flux de trésorerie utilisés pour l'acquisition d'entreprises	(7 674)	-	(577)	(8 088)	(2 468)	(641)
Flux de trésorerie utilisés pour les activités de financement	(6 095)	(1 804)	(1 859)	(28 359)	(3 364)	(5 356)

⁽¹⁾ En milliers de dollars canadiens, excepté pour les montants relatifs aux résultats par action.

RAPPROCHEMENT DU BAIIA ET DU BÉNÉFICE NET ⁽¹⁾	2011	2010
BÉNÉFICE NET	8 397	2 527
Intérêts créditeurs	(253)	(87)
Perte sur disposition et dépréciation	38	17
Autres charges	174	309
Impôts sur les bénéfices	4 195	4 191
Amortissement des immobilisations corporelles et actifs incorporels	1 705	1 988
Amortissement des actifs incorporels d'acquisition	966	690
Amortissement de l'avantage incitatif reporté	(22)	-
Rémunération à base d'actions	(335)	281
Perte de change	466	2 519
BAIIA	15 331	12 435

⁽¹⁾ En milliers de dollars canadiens.

■ RÉSULTATS D'EXPLOITATION

PRODUITS

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2011, les produits ont augmenté, en comparaison avec l'exercice précédent, de 45,7 millions \$ à 47,1 millions \$.

- En excluant les produits d'InterTrade de 1,4 million \$, les produits sont demeurés stables à 45,7 millions \$ pour l'exercice terminé le 31 mars 2011 en comparaison avec l'exercice précédent.
- L'augmentation des revenus est principalement attribuable aux réseaux d'affaires MERX, The Broker Forum et Carrus. Les réseaux d'affaires Bidnet, GovernmentBids, Interactive Procurement Technologies et Global Wine & Spirits n'affichent pas de croissance tandis que les produits des réseaux Power Source On-Line, Market Velocity, CBI et Polygon sont affectés par une économie américaine incertaine ainsi que par une vive concurrence. Des réductions de prix et des escomptes ont dû être accordés aux membres pour des raisons de compétitivité.
- En devises d'origine et en excluant les produits d'InterTrade, les produits ont augmenté de 1,2 million \$ pour l'exercice terminé le 31 mars 2011 comparativement à l'exercice précédent.
- Les produits libellés en dollars américains représentent 58 % des produits totaux pour l'exercice terminé le 31 mars 2011 comparativement à 57 % au cours de l'exercice précédent. Par conséquent, les variations du dollar canadien par rapport au dollar américain, combinées à nos couvertures de change, ont généré un impact négatif sur les produits de 1,2 million \$ pour l'exercice terminé le 31 mars 2011.

MARGE BRUTE

La marge brute pour l'exercice terminé le 31 mars 2011 s'établit à 78,2 %, comparativement à 77,5 % au cours de l'exercice précédent. L'amélioration des marges est principalement attribuable à l'économie de coûts liée à des activités effectuées auparavant à l'externe.

CHARGES D'EXPLOITATION

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2011, les charges d'exploitation ont diminué à 23,8 millions \$, comparativement à 26,0 millions \$ au cours de l'exercice précédent. La baisse des charges d'exploitation s'explique par les éléments suivants :

- Les frais généraux et frais d'administration ont diminué de 7 % à 8,1 millions \$ cette année, comparativement à 8,7 millions \$ au cours de l'exercice précédent. Cette diminution est attribuable à des économies salariales de 0,7 million \$ et au renversement d'une pénalité liée à une cotisation fiscale ayant un impact de 0,4 million \$ compensée par les dépenses d'InterTrade de 0,5 million \$.
- Les frais de vente et de commercialisation ont diminué de 11 % à 7,7 millions \$ cette année, comparativement à 8,7 millions \$ au cours de l'exercice précédent. Cette diminution est attribuable à des économies salariales, à une réduction des frais de créances douteuses, compensée par les dépenses d'InterTrade de 0,2 million \$.
- Les frais liés à la technologie ont diminué à 7,4 millions \$ cette année, comparativement à 7,6 millions \$ au cours de l'exercice précédent principalement en raison d'économies salariales et d'une diminution de la charge d'amortissement compensées par une diminution des crédits d'impôts. Les dépenses d'InterTrade s'élèvent à 0,2 million \$ durant l'exercice courant.
- L'amortissement des actifs incorporels d'acquisition cette année a augmenté de 0,3 million \$ à 1,0 million \$, comparativement à l'exercice précédent en raison des actifs acquis lors de l'acquisition d'InterTrade en décembre 2010.
- Une dépense liée à la rémunération à base d'actions a été renversée en raison de l'annulation d'options d'achat d'actions pour créer un solde créditeur de 335 000 \$, comparativement à une dépense de 281 000 \$ au cours de l'exercice précédent.

BÉNÉFICE D'EXPLOITATION

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2011, le bénéfice d'exploitation a atteint 13,0 millions \$, comparativement à 9,5 millions \$ au cours de l'exercice précédent. Cette augmentation s'explique par des économies salariales, à une réduction des créances douteuses, au renversement de la dépense liée à la rémunération à base d'actions et au renversement d'une pénalité liée à une cotisation fiscale.

AUTRES CHARGES

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2011, les autres charges ont atteint 0,4 million \$, comparativement à 2,8 millions \$ au cours de l'exercice précédent. Cette diminution est principalement attribuable à une perte de change sur nos actifs libellés en dollars américains de 0,5 million \$ cette année, comparativement à une perte de change de 2,5 millions \$ au cours de l'exercice précédent.

CHARGE D'IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2011, les impôts sur les bénéfices se sont établis à 4,2 millions \$, ce qui correspond à un taux d'imposition effectif de 33,3 %, comparativement à 4,2 millions \$ au cours de l'exercice précédent, représentant un taux effectif d'impôt de 62,4 %. Le taux statutaire d'impôts est de 29,5 %, comparativement à 30,7 % en 2010, une diminution reliée à la baisse du taux d'impôt fédéral canadien.

Le taux d'imposition effectif est plus élevé que le taux d'imposition statutaire en raison de l'effet de change non déductible dû à la réévaluation des actifs d'impôts futurs libellés en dollars américains, d'ajustements liés à la provision d'impôts de l'exercice précédent et de pertes d'exploitation non constatées compensés par une provision pour moins-value sur des pertes d'états américains. Pour l'exercice terminé le 31 mars 2010, le principal facteur expliquant la différence entre le taux statutaire et le taux effectif est la perte de change non déductible due à la réévaluation des actifs d'impôts futurs libellés en dollars américains.

RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat de base et le résultat dilué par action se sont élevés à 0,61 \$ cette année, soit une augmentation de 236 % comparativement à 0,18 \$ au cours de l'exercice précédent. Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de base et dilué pour l'exercice financier de 2011 et 2010 se sont élevés à 13,8 millions et 13,9 millions respectivement.

■ SOMMAIRE DES RÉSULTATS DU QUATRIÈME TRIMESTRE

	T4 2011	T4 2010
	\$	\$
RÉSULTATS CONSOLIDÉS ⁽¹⁾		
PRODUITS	12 747	11 147
MARGE BRUTE	9 776	8 532
CHARGES D'EXPLOITATION		
Frais généraux et frais d'administration	2 453	1 812
Frais de vente et de commercialisation	1 885	2 126
Technologie	2 159	2 045
Amortissement des actifs incorporels d'acquisition	445	172
Rémunération à base d'actions	6	66
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	6 948	6 221
BÉNÉFICE D'EXPLOITATION	2 828	2 311
BAIIA	3 734	3 016

⁽¹⁾ En milliers de dollars canadiens.

PRODUITS

Les produits pour le quatrième trimestre de 2011 ont atteint 12,7 millions \$, comparativement à 11,1 millions \$ au cours du trimestre correspondant de l'exercice précédent. En excluant les produits d'InterTrade de 1,3 million \$, les produits totaux ont augmenté de 0,3 million \$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2011 comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette augmentation est principalement attribuable à la hausse des revenus de MERX et Carrus. En devises d'origine, les produits ont augmenté de 0,5 million \$ et la variation du dollar canadien par rapport au dollar américain, combinées à nos couvertures de change, ont généré un impact négatif de 0,2 million \$, comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

MARGE BRUTE

La marge brute du quatrième trimestre 2011 s'établit à 76,7 %, comparativement à 76,5 % au trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'amélioration des marges est principalement attribuable à l'économie de coûts liée à des activités effectuées auparavant à l'externe.

CHARGES D'EXPLOITATION

Pour le quatrième trimestre de 2011, les charges d'exploitation ont augmenté de 6,2 millions \$ à 6,9 millions \$ en raison des charges d'InterTrade de 0,7 million \$. Par ailleurs, l'amortissement des actifs incorporels d'acquisition a augmenté de 0,3 million \$ compensées par des économies salariales de 0,3 million \$.

BÉNÉFICE D'EXPLOITATION

Le bénéfice d'exploitation pour le quatrième trimestre de 2011 s'est élevé à 2,8 millions \$, comparativement à 2,3 millions \$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette augmentation s'explique par les mêmes raisons décrites précédemment.

AUTRES CHARGES

Les autres charges ont atteint 0,3 million \$ au quatrième trimestre de 2011, comparativement à 0,2 million \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette augmentation est principalement attribuable aux pertes de change.

CHARGE D'IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Pour le quatrième trimestre de 2011, la charge d'impôts sur les bénéfices s'est établie à 0,7 million \$, représentant un taux effectif d'impôt de 25,7 %, comparativement à 1,2 million \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, représentant un taux effectif d'impôt de 56,0 %.

Pour le quatrième trimestre de 2011, les principaux facteurs expliquant la différence entre le taux statutaire d'impôts et le taux effectif sont les pertes d'exploitation non constatées compensées par la réévaluation des actifs d'impôts futurs libellés en dollars américains et des dépenses non déductibles. Le taux d'imposition effectif est élevé au quatrième trimestre de 2010 en raison de la réévaluation des actifs d'impôts futurs libellés en dollars américains et des ajustements et cotisations d'impôts d'exercices antérieurs.

RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat de base et le résultat dilué par action pour le quatrième trimestre de 2011 se sont élevés à 0,14 \$ comparativement à 0,06 \$ au cours du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de base et dilué pour les trimestres terminés le 31 mars 2011 et 2010 se sont élevés à 13,7 millions et 13,9 millions respectivement.

PERFORMANCE TRIMESTRIELLE

Les informations financières sélectionnées des huit plus récents trimestres terminés le ou avant le 31 mars 2011 sont présentées ci-après :

	2010				2011			
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Produits	11 693	11 468	11 417	11 147	11 245	11 420	11 664	12 747
Bénéfice d'exploitation	1 878	2 751	2 537	2 311	3 448	3 314	3 426	2 828
BAIIA	2 632	3 453	3 334	3 016	3 713	3 871	4 013	3 734
Bénéfice net (perte)	(193)	683	1 121	916	2 641	1 939	1 908	1 909
RPA de base	(0,01)	0,05	0,08	0,06	0,19	0,14	0,14	0,14
RPA dilué	(0,01)	0,05	0,08	0,06	0,19	0,14	0,14	0,14

En milliers de dollars canadiens, excepté pour les montants relatifs aux résultats par action.

TRIMESTRES 2011

- » Premier trimestre : Une diminution des effectifs, le renversement d'une pénalité liée à une cotisation fiscale et une meilleure gestion des coûts ont permis à la Société de générer une augmentation du bénéfice d'exploitation et du BAIIA au premier trimestre de 2011. Le renversement d'une dépense liée à la rémunération à base d'actions suite à l'annulation d'options d'achat d'actions ainsi qu'un gain de change sur les actifs libellés en dollars américains réalisé durant le trimestre combiné à un plus faible taux d'imposition effectif ont permis de générer une croissance du bénéfice net de la Société.
- » Deuxième trimestre : La gestion efficace des coûts combinée à une légère augmentation des revenus, comparativement au premier trimestre de 2011, due à l'amélioration des conditions économiques des marchés de certains de nos réseaux d'affaires, ont permis de générer une augmentation du BAIIA au deuxième trimestre de 2011. Par contre, la Société a subi une perte de change sur ses actifs libellés en dollars américains au cours du trimestre.
- » Troisième trimestre : L'acquisition d'InterTrade le 22 décembre 2010 a généré des produits additionnels de 0,1 million \$ ainsi que des charges additionnelles de 0,1 million \$ mais une saine gestion des coûts a tout de même permis à la Société de générer une augmentation du bénéfice d'exploitation et du BAIIA au troisième trimestre de 2011.
- » Quatrième trimestre : Malgré une augmentation des produits provenant d'InterTrade, les dépenses d'Intertrade viennent réduire le BAIIA consolidé de la Société, tout en gardant le bénéfice net comparable au trimestre précédent.

TRIMESTRES 2010

- » Une meilleure gestion des coûts et la réduction des effectifs ont permis d'atteindre, au cours des quatre trimestres de 2010, un bénéfice d'exploitation et un BAIIA en hausse et ce, malgré une diminution des produits.

■ LIQUIDITÉS ET RESSOURCES FINANCIÈRES

Depuis nos débuts, nous avons financé nos opérations, acquisitions d'entreprises, dépenses en capital, rachats d'actions ordinaires pour annulation et paiements de dividendes à même les liquidités excédentaires de la Société. Pour les prochains exercices, nous prévoyons maintenir cette politique et ainsi garder nos liquidités excédentaires pour nous permettre de financer de nouvelles occasions d'affaires.

Au 31 mars 2011, notre trésorerie, équivalents de trésorerie et placements ont diminué à 30,0 millions \$ incluant des placements de 3,5 millions \$, comparativement à 34,4 millions \$ au 31 mars 2010 n'incluant aucun placement.

Les fonds auto-générés, définis comme les flux monétaires provenant des activités d'exploitation, déduction faite des acquisitions d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels et des dividendes versés, ont atteint 5,0 millions \$, comparativement à 9,2 millions \$ pour l'exercice précédent. Cette diminution est principalement attribuable à une augmentation des acquisitions d'immobilisations et à une augmentation du versement du dividende en espèces.

ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2011, les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation se sont élevés à 11,5 millions \$, comparativement à 11,7 millions \$ au cours de l'exercice précédent. Cette diminution est principalement attribuable à une variation négative des éléments hors caisse du fonds de roulement malgré une augmentation du bénéfice net de l'exercice.

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2011, les flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement se sont élevés à 13,7 millions \$, comparativement à 1,1 million \$ au cours de l'exercice précédent. Cette augmentation est attribuable à l'acquisition d'InterTrade au montant net de la trésorerie de 7,7 millions \$, à l'acquisition d'immobilisations reliées au déménagement du siège social en octobre 2010 pour 2,5 millions \$ et à l'acquisition de placements pour 3,5 millions \$.

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2011, les flux de trésorerie utilisés pour les activités de financement se sont élevés à 6,1 millions \$ en raison de l'acquisition pour annulation de 251 690 actions ordinaires pour une contrepartie de 2,1 millions \$, du dividende versé sur les actions ordinaires pour un montant de 3,9 millions \$ et du remboursement de la dette d'InterTrade pour 0,3 million \$, partiellement compensé par l'émission de 37 500 actions suite à l'exercice d'options d'achat d'actions pour une contrepartie de 0,2 million \$.

Les flux de trésorerie utilisés pour les activités de financement de l'exercice précédent se sont élevés à 1,8 million \$ en raison du dividende versé sur les actions ordinaires pour un montant de 1,4 million \$ et de l'acquisition pour annulation de 78 314 actions ordinaires pour une contrepartie de 0,4 million \$.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Dans le cours normal de ses activités, la Société est exposée à certains risques financiers. La Société ne détient pas d'instruments financiers à des fins spéculatives, mais seulement aux fins de réduction de la volatilité de ses résultats face à ces risques. La nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers et la gestion connexe de ces risques sont décrites à la note 18 des états financiers consolidés vérifiés de la Société au 31 mars 2011.

Notre programme de couverture nous permettra d'obtenir un taux de change moyen (\$ CA/\$ US) de 1,03 sur des contrats de change à terme de 16,1 millions \$ US détenus au 31 mars 2011 qui viendront à échéance au cours des prochains trimestres des exercices 2012 et 2013, comparativement à 1,06 sur des contrats de change à terme de 12,6 millions \$ US détenus au 31 mars 2010.

Au cours de l'exercice financier 2011, il n'est survenu aucune modification importante à la nature des risques découlant des instruments financiers, de la gestion connexe des risques et de la classification des instruments financiers. De plus, il n'y a pas eu de changement à la méthodologie utilisée pour déterminer la juste valeur des instruments financiers mesurés à la juste valeur au bilan consolidé de la Société.

■ OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2011, la Société a engagé des frais de gestion de 607 258 \$ à un actionnaire corporatif qui a une influence notable sur la Société, comparativement à 588 167 \$ au cours de l'exercice précédent. L'actionnaire corporatif fournit des services de gestion à la Société, notamment les services de Claude Roy, président et chef de la direction. La transaction a eu lieu dans le cours normal des activités et a été mesurée au montant d'échange, lequel correspond au montant de la contrepartie convenue par les parties.

■ OPÉRATIONS HORS BILAN

Dans le cours normal des activités, la Société finance hors bilan certaines de ses activités en ayant recours à des contrats de location-exploitation. La description de ces opérations et leur incidence sur nos résultats d'exploitation et sur notre situation financière figurent à la note 12 des états financiers consolidés au 31 mars 2011.

■ RISQUES ET INCERTITUDES

La Société est confiante sur ses perspectives à long terme. Cependant, afin d'assurer la réalisation de sa stratégie et de ses objectifs de croissance, la Société souhaite diminuer les risques et incertitudes créés par des situations potentiellement défavorables dans son secteur de l'industrie ou sur ses liquidités. Les risques auxquels s'expose la Société sont d'ordre technologique, opérationnel ou financier ou sont inhérents à ses activités ou à ses stratégies d'acquisition.

RÉTENTION DES CLIENTS

Nous sommes tributaires de notre clientèle quant à une tranche importante de nos produits d'exploitation. Si nos clients ne renouvellent pas leurs contrats ou n'achètent pas des services supplémentaires, nos produits d'exploitation pourraient alors diminuer et nos résultats d'exploitation pourraient s'en trouver compromis. Parmi les facteurs pouvant influencer sur la résiliation de contrats, on compte l'évolution de la situation financière de nos clients, l'insatisfaction éprouvée à l'égard de nos produits ou services, le fait que nous retirons ou ne prenons plus en charge nos produits et services existants, le fait que nos clients choisissent ou établissent d'autres technologies pour nous remplacer, et l'évolution des activités de nos clients qui pourraient ne plus avoir besoin de faire appel à nos services, ou d'autres raisons. Par ailleurs, nos clients pourraient retarder ou cesser les mises en œuvre ou l'utilisation de nos services ou encore hésiter à faire la migration vers de nouveaux services. Ces clients ne généreront pas les produits d'exploitation prévus dans les délais espérés, si tant est qu'ils en génèrent, et pourraient être moins enclins à investir dans d'autres services ou produits de notre entreprise à l'avenir. Par exemple, le réseau MERX de la Société génère la plupart de ses revenus de ses ententes contractuelles auprès du gouvernement du Canada, du gouvernement de l'Ontario, du gouvernement du Manitoba et de certaines autres provinces où MERX agit à titre de fournisseur de services pour leurs systèmes électroniques d'appels d'offres. En mai 2011, le gouvernement du Canada a informé la Société qu'il entendait exercer la troisième des quatre options de prolongation d'un an de son contrat avec MERX, le prolongeant ainsi jusqu'en mai 2012. De même, notre filiale Market Velocity Inc. génère une partie importante de ses revenus d'un contrat avec Hewlett-Packard Company, dont le terme de deux ans vient à échéance en

novembre 2011. Ce contrat sera renouvelable à la discrétion du client pour des périodes successives d'un an. La perte de tels contrats pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les résultats des réseaux MERX et Market Velocity de la Société. La Société a entrepris et continuera d'entreprendre des démarches de développement commercial, telles que l'expansion régionale, les services d'appels d'offres électroniques et les services d'information pour entreprises privées, dans le but d'augmenter ses revenus, mais il n'existe aucune garantie qu'une telle démarche sera fructueuse ou qu'elle suffira à compenser l'impact de la perte de certains contrats.

ACQUISITIONS

Notre stratégie de croissance comprend la réalisation d'acquisitions. Rien ne garantit que nous trouverons des sociétés intéressantes à acquérir ou que nous aurons les ressources nécessaires pour réaliser toute acquisition. Les acquisitions comportent un certain nombre de risques, notamment ceux-ci : détournement de l'attention de la direction des activités actuelles; perturbation de la poursuite de nos activités; difficultés relatives à l'intégration et au maintien de la totalité ou d'une partie de l'entreprise acquise, de ses clients et de son personnel; prise en charge des passifs divulgués ou non divulgués; prise en considération de lois, de coutumes et de pratiques non familières dans des territoires étrangers; et efficacité des contrôles et des procédures internes de l'entreprise acquise. L'incidence individuelle ou combinée de ces risques pourrait avoir un effet défavorable important sur notre entreprise. De plus, le paiement d'une acquisition peut se traduire par l'épuisement de notre trésorerie. En outre, il existe un risque que nos hypothèses d'évaluation, nos prévisions en matière de fidélisation des clients et nos modèles relatifs à l'acquisition d'un produit ou d'une entreprise soient erronés ou inappropriés en raison de circonstances prévues ou non faisant en sorte que nous surévaluons la cible d'acquisition. Il existe également un risque que les avantages prévus d'une acquisition ne se concrétisent pas comme prévu ou dans la période ou dans la mesure espérée.

RÉPONSE À L'ÉVOLUTION RAPIDE DU SECTEUR

Nous exerçons nos activités sur des marchés qui se caractérisent par une évolution technologique constante, des changements de normes sectorielles, les besoins changeants des clients, le lancement fréquent de nouveaux produits et services et des cycles de vie abrégés des produits. Notre succès dépendra en grande partie de l'efficacité avec laquelle nous parvenons à prévoir l'évolution des normes sectorielles et à y réagir, à lancer sur le marché et à mettre à niveau de nouveaux produits, services et technologies et à mettre à niveau des produits et services existants. Nous pourrions être exposés à d'autres risques financiers en concevant de nouveaux produits, services et technologies, et en les mettant à jour pour demeurer concurrentiels. De nouvelles technologies, par exemple, peuvent rapidement devenir désuètes ou nécessiter l'apport de capitaux plus importants que ce qui était prévu. Le développement pourrait être retardé pour des raisons indépendantes de notre volonté. De plus, des investissements importants doivent habituellement être faits avant que de nouvelles technologies ne deviennent commercialement viables. Rien ne garantit que nous parviendrons à concevoir, à implanter et à commercialiser de nouvelles technologies, de nouveaux produits ou services ou des améliorations dans un délai raisonnable, ni qu'il y aura un marché pour ceux-ci. Les nouveaux produits et services qui ont recours à des technologies nouvelles ou en cours d'évolution pourraient rendre nos produits et services actuels invendables ou entraîner une chute de leur prix.

CONTEXTE ÉCONOMIQUE

Même si l'économie montre des signes encourageants d'amélioration, le ralentissement économique peut encore causer des diminutions à nos revenus. Lors d'un ralentissement économique, nos clients et nos clients potentiels annulent, reportent ou retardent souvent leurs nouveaux engagements, ce qui affecte négativement nos prix, nos revenus et notre rentabilité. Nous ne pouvons donc pas prédire quand le

niveau d'activités de nos clients affecté par le récent contexte économique se rétablira et aura un effet positif sur les résultats de nos opérations.

CONCURRENCE

Le marché des affaires électroniques est intensément compétitif et nous devons affronter plusieurs concurrents ayant d'importantes ressources financières, de commercialisation, humaine et technologique. De nouveaux concurrents peuvent aussi surgir avec le développement de nouvelles technologies et de nouveaux produits et services. La concurrence pourrait affecter notre stratégie de prix et contribuer à diminuer nos revenus et notre bénéfice net. Elle pourrait aussi compromettre notre capacité à fidéliser nos clients et à en attirer de nouveaux.

DÉFAUT DES LOGICIELS OU DÉFAILLANCE DANS LE TRAITEMENT DES TRANSACTIONS

Tout défaut des produits logiciels, qu'ils nous appartiennent ou soient utilisés sous licence, et tout retard de livraison, de même que toute défaillance ou erreur dans le traitement des transactions électroniques pourraient nuire gravement à nos activités, notamment aux relations avec la clientèle et aux résultats d'exploitation. Afin d'assurer la bonne marche des activités, nous devons protéger notre matériel informatique, et l'information stockée dans nos centres de données contre les dommages éventuels causés par les incendies, les pannes de courant ou de télécommunications, les intrusions, les virus informatiques, les dispositifs nuisibles et les autres dangers similaires. Même si nous avons des systèmes redondants et de réserve pour certains de nos services et produits, ces systèmes pourraient être insuffisants ou pourraient être défaillants et entraîner une interruption de la disponibilité de nos produits ou services pour nos clients. Toute interruption de nos services pourrait nuire à notre réputation et pourrait nous faire perdre des clients ou des produits d'exploitation ou nous exposer à des litiges, nécessiter du service à la clientèle ou des travaux de réparation qui pourraient comporter des coûts importants et détourner l'attention de la direction de l'exploitation de nos activités.

RISQUES POTENTIELS DE L'UTILISATION DE LOGICIELS « D'EXPLOITATION LIBRE »

Comme de nombreuses autres cyber entreprises, nous utilisons des logiciels « d'exploitation libre » afin d'améliorer la fonctionnalité de nos produits et de nos services de manière rapide et économique. Nous faisons face à certains risques inhérents à l'utilisation d'un code d'exploitation libre. Les modalités d'une licence d'exploitation libre peuvent être ambiguës et donner lieu à des obligations imprévues ou incertaines relativement à nos produits et à nos services. Certaines parties de nos technologies brevetées pourraient être assujetties aux exigences inhérentes à l'utilisation d'un tel logiciel, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur la vente de nos produits et de nos services qui incorporent le logiciel d'exploitation libre. D'autres formes d'utilisation sous licence de logiciels d'exploitation libre présentent pour nous des risques quant au respect des exigences relatives à la licence. Si nous ne respectons pas les obligations relatives à la licence, nous risquons une poursuite ou la perte de droit d'utilisation d'un code d'exploitation libre. Le fait d'utiliser un code d'exploitation libre peut également nous amener à élaborer et à vendre des produits susceptibles de contrevenir aux droits de propriété intellectuelle de tiers. Nous pourrions avoir du mal à cibler précisément les concepteurs du code d'exploitation libre et à déterminer si ce code comprend des logiciels exclusifs.

RISQUES D'ATTEINTE AUX DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DE TIERS

Nous ne pouvons pas avoir la certitude que nos services et nos offres ne portent pas atteinte aux droits de propriété intellectuelle de tiers et il peut arriver que des réclamations alléguant une violation de ces

droits soient invoquées contre nous. Ces réclamations pourraient s'avérer coûteuses, nuire à notre réputation et nous empêcher de fournir certains services ou offres. Nous établissons avec nos clients des contrats de licence leur accordant le droit d'utiliser la propriété intellectuelle; ces contrats comprennent un engagement à indemniser le titulaire de la licence contre la responsabilité et les dommages résultant des réclamations de tiers touchant des violations à l'égard des brevets, des droits d'auteur, des marques de commerce ou des secrets commerciaux. Dans certaines circonstances, le montant de ces réclamations pourrait être plus élevé que les revenus provenant du client. Que nous soyons reconnus coupables ou non, les réclamations et les litiges en ce domaine pourraient entraîner des coûts élevés et des pertes de temps importantes, ternir notre réputation ou nous obliger à conclure des ententes en matière de redevances ou des contrats de licence. Si nous étions empêchés de vendre ou d'utiliser des produits ou des services incorporant un logiciel ou une technologie faisant l'objet d'un litige, cela pourrait nous faire perdre des revenus ou nous obliger à assumer des charges supplémentaires afin de modifier ces produits et services avant de les intégrer à de nouveaux projets.

RISQUES LIÉS À LA PROTECTION DE NOS DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Notre réussite est tributaire, entre autres, de notre capacité de protéger nos méthodologies, processus, savoir-faire, outils et techniques exclusifs, ainsi que toute autre propriété intellectuelle dont nous nous servons pour fournir nos services. Nous faisons aussi reconnaître nos droits de marques de commerce liées à la possession et à l'utilisation de notre raison sociale, des noms de nos produits, de nos logotypes et des autres signes dont nous nous servons pour identifier nos produits et services sur le marché. Dans le cours normal de nos activités, nous demandons et obtenons l'inscription de nos marques de commerce auprès d'organismes responsables des marques de commerce dans le monde. Toutes ces mesures nous permettent de faire valoir nos droits de propriété intellectuelle, si le besoin se présente. Néanmoins, dans certains pays où nous exerçons nos activités, il peut arriver que les lois ne protègent pas entièrement nos droits de propriété intellectuelle. De plus, malgré nos efforts, les mesures que nous prenons pour protéger nos droits de propriété intellectuelle peuvent s'avérer insuffisantes pour empêcher ou prévenir les violations de ces droits ou l'appropriation illicite de notre propriété intellectuelle. Il peut aussi arriver que nous ne détectons pas l'utilisation non autorisée de notre propriété intellectuelle ou que nous ne soyons pas capables de prendre des mesures convenables pour assurer le respect de nos droits de propriété intellectuelle.

MAINTIEN DU PERSONNEL CLÉ

Notre rendement dépend en grande partie de celui de nos employés techniques clés et de la haute direction. Notre réussite est largement tributaire de notre capacité continue à trouver, recruter, engager, former, motiver, faire avancer et conserver du personnel hautement qualifié dans les secteurs de la gestion, de l'administration, des services techniques, des ventes et du marketing, y compris des employés clés des services techniques et de la haute direction. La concurrence à l'égard de ce type de personnel est toujours vive. Notre incapacité à attirer ou à conserver les ressources nécessaires en gestion, en administration, en services techniques, en vente et en marketing ou à attirer de tels employés de façon opportune, pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre entreprise, nos résultats d'exploitation, notre situation financière et le prix de nos actions.

FAIRE AFFAIRE SUR LES MARCHÉS ÉMERGENTS

Nous exerçons actuellement des activités sur certains marchés émergents. Nous avons restreint nos activités internationales mais nous continuons de localiser nos services et nos produits pour la livraison dans ces marchés, d'approfondir l'expertise en matière de conformité aux organismes de réglementation internationale et de mettre en place des réseaux de vente directe et indirecte et de soutien dans ces

marchés. Nous faisons face à un certain nombre de risques liés à l'exercice de nos activités à l'échelle internationale qui pourraient avoir une incidence négative sur nos résultats d'exploitation, notamment :

- » les barrières linguistiques, les pratiques d'affaires internationales incompatibles et d'autres difficultés liées à la gestion et à l'administration d'une entreprise mondiale;
- » les difficultés et les coûts liés à la dotation en personnel et à la gestion d'exploitations directes et indirectes géographiquement disparates;
- » les fluctuations des devises et les taux de change et les tarifs douaniers;
- » les structures fiscales multiples, se chevauchant possiblement, et la difficulté associée à la nécessité de se conformer à une grande variété de lois étrangères;
- » les restrictions au commerce;
- » la nécessité de tenir compte des caractéristiques uniques aux systèmes technologiques utilisés à l'échelle internationale;
- » l'instabilité économique ou politique dans certains marchés; et
- » d'autres facteurs de risque mentionnés dans le présent rapport.

Par exemple, dans la République populaire de Chine (la « RPC »), le secteur Internet est soumis à une réglementation rigoureuse en ce qui a trait à la propriété étrangère et aux restrictions sur le contenu. Bien que de nombreux aspects de cette réglementation demeurent incertains, ils visent à limiter la prestation des services d'information dans Internet et à exiger l'obtention de licences quant à divers aspects de cette prestation de services. Cette réglementation a créé de grandes incertitudes concernant la légalité des investissements étrangers et des activités commerciales dans la RPC pour les sociétés qui exercent des activités de consultation reliées à Internet. Nous avons la licence nous permettant d'opérer un réseau de commerce électronique dans la RPC. Il se pourrait cependant que nous cessions de nous qualifier à titre de récipiendaire autorisé de cette licence et que nous ne soyons pas en mesure de renouveler cette licence, à l'expiration de son terme.

Au sein des marchés émergents où nous exerçons des activités, les changements apportés aux lois, aux règlements ou à la politique gouvernementale, ou l'incertitude liée à l'interprétation des lois et règlements touchant nos activités commerciales, pourraient faire augmenter nos coûts, restreindre notre capacité d'exercer nos activités ou entraîner que nous éprouvions des difficultés à faire valoir les droits que nous pourrions avoir ou à savoir si nous nous conformons à l'ensemble des lois, règles et règlements applicables. L'évolution de la conjoncture, notamment d'ordre politique, économique ou social, dans les pays où nous exerçons nos activités, pourrait nous forcer à changer la façon dont nous exerçons nos activités, à suspendre l'introduction de nouveaux services ou de services étendus ou à mettre carrément fin à nos activités.

TAUX DE CHANGE

Nos revenus sont exposés aux fluctuations du taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain. La Société génère environ 58 % de ses revenus en dollars américains, tandis qu'environ 23 % de ses frais d'exploitation et coûts des revenus sont en dollars américains. Par conséquent, toute dépréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien réduit les revenus en dollars canadiens que la Société réalise sur ses ventes, sans pour autant produire une diminution correspondante de ses dépenses. Les fluctuations du taux de change sont indépendantes de notre volonté, et il se peut que, dans l'avenir, le dollar américain se déprécie par rapport au dollar canadien, ce qui diminuerait les

revenus et les marges. Dans le but de réduire l'effet potentiellement défavorable d'une dépréciation du dollar américain, nous avons conclu des ententes visant à couvrir la valeur d'une partie de nos rentrées de fonds nettes futures en dollars US pour des périodes pouvant aller jusqu'à 18 mois.

■ PRINCIPALES ESTIMATIONS COMPTABLES

Certaines des conventions comptables de la Société exigent d'importantes estimations et hypothèses au sujet des événements futurs qui influent sur les montants déclarés dans les états financiers et les notes afférentes. Il est impossible de déterminer avec certitude ces événements futurs, ni leurs effets. C'est pourquoi la détermination des estimations repose sur le jugement de la direction. Les résultats réels pourraient différer des estimations, et tout écart pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers de la Société.

ÉVALUATION DES ACTIFS INCORPORELS D'ACQUISITION IDENTIFIABLES ET DE L'ÉCART D'ACQUISITION

Les acquisitions d'entreprises sont comptabilisées selon la méthode de l'achat pur et simple. Le coût total de l'acquisition est réparti entre les divers actifs nets sous-jacents en fonction de leur juste valeur marchande respective, selon les estimations. Conformément à cette méthode de répartition, la Société doit calculer et attribuer aux actifs incorporels acquis une valeur et une durée de vie estimative. De telles évaluations nécessitent beaucoup de discernement et l'utilisation d'estimations et d'hypothèses, notamment en ce qui a trait aux rentrées et sorties de fonds futurs, aux taux d'actualisation et à la durée de vie des actifs. Ces calculs ont une incidence sur le montant de l'amortissement comptabilisé dans les périodes futures. La Société révisé la valeur comptable de l'ensemble des actifs incorporels d'acquisition identifiables et de l'écart d'acquisition lorsque certaines conditions sont réunies, afin de déterminer s'il y a eu réduction de valeur. Comme l'évaluation des actifs incorporels d'acquisition identifiables et de l'écart d'acquisition nécessite une importante part d'estimation et de discernement en ce qui a trait au rendement futur et à la juste valeur, toute variation des estimations actuelles du rendement futur et de la juste valeur peut avoir un effet sur les résultats futurs de la Société.

IMPÔTS

La Société doit évaluer les impôts sur les bénéfices pour chaque territoire où elle exerce ses activités, ce qui inclut la nécessité d'estimer une valeur pour les pertes d'exploitation nettes actuelles, en fonction de l'évaluation par la Société de sa capacité à les utiliser contre du revenu imposable futur avant qu'elles n'expirent. Si l'évaluation par la Société de sa capacité à se servir des pertes d'exploitation nettes s'avère inexacte, ceci augmenterait ou réduirait la charge d'impôts et, en conséquence, influencerait sur le bénéfice net de la Société pour l'exercice correspondant.

Nous sommes sujets à être vérifiés par les autorités fiscales dans différentes juridictions. Puisque l'établissement des passifs fiscaux implique certaines incertitudes dans l'interprétation de lois fiscales complexes, nous utilisons les meilleures estimations de la direction pour déterminer les passifs fiscaux potentiels. Les différences entre les estimations et les montants actuels sont enregistrées dans le bénéfice net au moment où elles peuvent être évaluées.

RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS

Les options d'achat d'actions octroyées aux employés après le 1er avril 2002 sont comptabilisées selon la méthode de la juste valeur, laquelle consiste à imputer des charges au bénéfice au moment de l'émission des options d'achat d'actions. La juste valeur des options d'achat d'actions est calculée selon un modèle financier nécessitant l'utilisation de diverses hypothèses, comme le taux d'intérêt sans risque, la volatilité

prévue des actions sous-jacentes, la durée de vie attendue des options d'achat d'actions et le taux de rendement sous forme de dividendes prévu des actions. La Société utilise le modèle d'évaluation du prix des options de Black-Scholes. Les modèles d'évaluation du prix des options nécessitent la prise en compte d'hypothèses très subjectives, dont la volatilité prévue des prix. La Société utilise les taux de volatilité prévus, lesquels se fondent sur des cours historiques modélisés pour les exercices futurs. Tout changement dans les hypothèses subjectives utilisées peut exercer une influence considérable sur la juste valeur estimée et influencer le bénéfice net de la Société.

■ CHANGEMENTS APPORTÉS AUX NORMES COMPTABLES

Regroupements d'entreprises, états financiers consolidés et participations sans contrôle

Le 1^{er} avril 2010, la Société a choisi d'adopter de façon anticipée trois chapitres du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'« ICCA »). Ces chapitres doivent être mis en place concurremment. Le chapitre 1582, « Regroupements d'entreprises », exige notamment que la plupart des éléments d'actif et de passif identifiables, les participations sans contrôle et l'écart d'acquisition acquis dans un regroupement soient comptabilisés à leur juste valeur, que les coûts liés à l'acquisition soient passés en charges à mesure qu'ils sont engagés et que les passifs liés à la restructuration ou aux activités de sortie soient comptabilisés uniquement s'ils satisfont à la définition de passifs à la date d'acquisition. L'adoption de ce chapitre a eu pour effet que les frais connexes à l'acquisition d'InterTrade durant l'exercice ont été comptabilisés directement à l'état consolidé des résultats. Il n'y a aucune incidence sur la comptabilisation des regroupements d'entreprises antérieurs au 1^{er} avril 2010.

Le chapitre 1601, « États financiers consolidés », définit des normes pour la préparation d'états financiers consolidés. Ce chapitre remplace le chapitre 1600 du même nom, et reporte les directives de consolidation qui en faisaient partie. L'adoption de ce chapitre n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés.

Le chapitre 1602, « Participations ne donnant pas le contrôle », exige de comptabiliser les participations sans contrôle à titre de composante distincte des capitaux propres, et de ne plus déduire du résultat net consolidé la part du résultat net attribuable aux participations sans contrôle. Par conséquent, le résultat net consolidé doit être réparti entre la participation donnant le contrôle et les participations sans contrôle. L'adoption de ce chapitre n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés.

■ CHANGEMENTS FUTURS APPORTÉS AUX NORMES COMPTABLES

IMPLANTATION DES NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE (IFRS)

En octobre 2009, le Conseil des normes comptables (CNC) du Canada a reconfirmé le 1^{er} janvier 2011 comme date de transition pour l'information financière des sociétés ouvertes canadiennes qui devront passer aux IFRS. En conséquence, la Société publiera ses derniers états financiers dressés conformément aux PCGR du Canada au 31 mars 2011. À compter du premier trimestre de l'exercice se terminant le 31 mars 2012, les états financiers de la Société seront dressés conformément aux IFRS en vigueur à cette date et présenteront des chiffres comparatifs de l'exercice se terminant le 31 mars 2011 et le bilan d'ouverture au 1^{er} avril 2010 retraités pour être conformes à ces IFRS, ainsi que des

rapprochements entre les PCGR du Canada et les IFRS aux fins de conformité aux directives de l'IFRS 1 « Première adoption des Normes internationales d'information financière («IFRS 1»)».

La Société a élaboré un plan de transition aux IFRS pour convertir ses états financiers consolidés des PCGR du Canada aux IFRS. L'analyse approfondie des différences comptables prévues entre les PCGR du Canada et les IFRS et l'évaluation de l'incidence prévue de ces différences sur les états financiers consolidés sont, en grande partie, terminées. De plus, les séances de formation ont été dispensées.

L'analyse finale de l'incidence sur les activités d'affaires de la Société, ses contrôles quant à l'information à fournir, ses contrôles internes à l'égard de l'information financière et ses systèmes d'information financière sont, en grande partie, terminés. La Société a évalué qu'il n'y a pas d'incidence importante relativement aux dispositions des ententes contractuelles actuelles et sur le cours normal de ses opérations et sur sa façon de mener ses affaires. La Société a également évalué qu'il n'y a pas non plus d'incidence importante sur ses contrôles quant à l'information à fournir et ses contrôles internes à l'égard de l'information financière, ni sur ses systèmes d'information, suite à la transition aux IFRS.

DIFFÉRENCES COMPTABLES PRÉVUES ENTRE LES PCGR DU CANADA ET LES IFRS

En se fondant sur son analyse des différences comptables prévues, la Société a préparé une description sommaire de l'incidence sur ses états financiers consolidés.

Comptabilisation de coentreprises

Les états financiers de la Société comprennent la quote-part lui revenant de l'actif, du passif et des résultats des coentreprises dans lesquelles elle détient une participation. Aucune différence notable n'a été relevée entre la convention comptable selon les PCGR du Canada et les IFRS. Cependant, la nouvelle norme publiée en remplacement de la norme actuelle IAS 31 « Participation dans des coentreprises », selon les IFRS, élimine la possibilité d'avoir recours à la méthode de consolidation proportionnelle et privilégie la méthode de la mise en équivalence. Cette nouvelle norme sera en vigueur pour l'exercice 2014 de la Société. Il n'y a aucune incidence sur le bilan d'ouverture et aucune incidence comptable n'est attendue jusqu'à l'entrée en vigueur de la norme.

Écart de conversion

Les gains ou les pertes de change découlant de la conversion en dollars canadiens des états financiers des établissements étrangers autonomes sont inclus dans le Cumul des autres éléments du résultat étendu, un poste distinct des capitaux propres. Aucune différence notable n'a été relevée entre la convention comptable selon les PCGR du Canada et les IFRS. Cependant, IFRS 1 permet à une entreprise qui adopte les IFRS pour la première fois de comptabiliser, à sa date de transition, l'écart de conversion lié à ses établissements étrangers dans les bénéfices non répartis afin de ramener le solde de l'écart de conversion à zéro. La Société a décidé de se prévaloir de cette option et l'écart de conversion de 344 350 \$ sera comptabilisé dans les bénéfices non répartis au 1^{er} avril 2010. Aucune autre incidence importante n'est prévue sur le bénéfice net.

Rémunération à base d'actions

La Société évalue la juste valeur des options d'achat d'actions à la date d'attribution. Les charges liées à la rémunération à base d'actions sont comptabilisées sur les périodes d'acquisition des options et les annulations sont comptabilisées à la date à laquelle elles se produisent. Selon les IFRS, les annulations doivent être estimées et prises en comptes à la date d'attribution et non pas à la date où elles se produisent. Un renversement de charge de 395 904 \$ comptabilisé à l'état des résultats selon les PCGR du Canada pour l'exercice se terminant le 31 mars 2011 sera comptabilisé dans les bénéfices non répartis selon les IFRS au 1^{er} avril 2010. Aucune autre incidence importante n'est prévue.

Impôts sur les bénéfices

La comptabilisation des impôts différés sous les IFRS concernant les actifs incorporels et le goodwill diffère des PCGR du Canada lorsque les actifs incorporels sont acquis lors d'un regroupement d'entreprises. A la comptabilisation initiale du regroupement d'entreprises, un passif d'impôts différés à long terme doit être reconnu lorsqu'une différence existe entre la juste valeur de cet actif et sa base fiscale selon les lois sur l'impôt des sociétés. La Société estime que cet ajustement aura pour effet, au 1^{er} avril 2010, d'augmenter le poste de passif d'impôts différés à long terme de 141 627 \$ et de réduire les bénéfices non répartis.

Selon les PCGR du Canada, aucun actif ou passif d'impôts futurs ne doit être constaté pour un écart temporaire découlant de la différence entre les conversions au taux de change historique et au taux de change de clôture des actifs ou des passifs non monétaires des établissements étrangers intégrés. Comme les IFRS ne renferment aucune exception relativement à ces différences temporelles, un impôt différé doit être comptabilisé. La Société estime que cet ajustement aura pour effet, au 1^{er} avril 2010, d'augmenter le poste de passif d'impôts différés à long terme de 36 550 \$ et de réduire les bénéfices non répartis.

Les IFRS évoluent constamment. La Société demeure donc à l'affût des changements proposés qui pourraient avoir une incidence sur les choix et les conventions comptables adoptés à ce jour. Les différences relevées dans le présent document reflètent nos analyses et estimations les plus récentes. La transition aux IFRS pourrait entraîner d'autres changements ainsi que des changements dans nos hypothèses, circonstances et activités.

■ ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Ces C&AD comprennent certains énoncés prospectifs à l'égard de la Société. Ces énoncés, par leur nature, comportent nécessairement des risques et incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux que la Société avance dans ces énoncés. Nous considérons que ces prévisions sur lesquelles ces énoncés sont fondés sont raisonnables. Cependant, nous tenons à prévenir le lecteur que ces prévisions liées à des événements futurs, dont plusieurs sont indépendants de la volonté de la Société, peuvent se révéler incorrectes, étant donné qu'elles sont soumises à des risques et incertitudes qui ont une incidence sur nos activités. Nous déclinons toute intention ou obligation de mettre à jour ou de revoir tout énoncé prospectif, que ce soit à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement, sauf où requis par les législations en valeurs mobilières en vigueur.

■ CONTRÔLES ET PROCÉDURES

En conformité avec le Règlement 52-109 publié par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières, des certificats signés par le président et chef de la direction et par le chef de la direction financière ont été déposés. Ces documents attestent le caractère approprié des contrôles et procédures de communication de l'information de la Société ainsi que la conception et l'efficacité de ses contrôles internes à l'égard de l'information financière.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION

Les contrôles et procédures de communication de l'information de la Société ont été conçus conformément aux règlements des Autorités canadiennes en valeurs mobilières de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'information importante relative à la Société est communiquée au comité de

vérification et au conseil d'administration, et que l'information qui doit être présentée dans les rapports de la Société est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières.

Sous la supervision du président et chef de la direction et du chef de la direction financière, la direction a évalué l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information de la Société conformément aux règlements des Autorités canadiennes en valeurs mobilières et a conclu que lesdits contrôles et procédures sont efficaces pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2011.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière a été conçu en vue de fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis conformément aux PCGR de la Société.

Sous la supervision du président et chef de la direction et du chef de la direction financière, la direction a évalué la conception et le fonctionnement du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société et a conclu que ledit contrôle est efficace pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2011. En date du 31 mars 2011, sauf pour l'acquisition d'InterTrade dont les contrôles internes n'ont pu être revus, il n'y a eu aucun changement concernant le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société pendant l'exercice qui a eu, ou est raisonnablement susceptible d'avoir, une incidence importante sur ce contrôle interne à l'égard de l'information financière. Il est à noter que les résultats d'InterTrade depuis son acquisition le 22 décembre 2010 ne sont pas suffisamment importants pour avoir une incidence significative à l'égard de l'information financière.

■ INFORMATIONS ADDITIONNELLES

Ce rapport a été rédigé en date du 14 juin 2011.

Le nombre d'actions ordinaires en circulation au 14 juin 2011 était de 13 681 554.

Le nombre d'options d'achat d'actions en circulation au 14 juin 2011 était de 157 500.

Certaines informations additionnelles, telles que la notice annuelle, sont disponibles sur SEDAR au www.sedar.com.

MARCHÉ ET SYMBOLE BOURSIER

Les actions ordinaires de la Société sont inscrites à la Bourse de Toronto et sont négociées sous le symbole boursier MDF.

SIÈGE SOCIAL

1111, rue St-Charles Ouest, Bureau 255, Longueuil (Québec) Canada J4K 5G4

Tél. : 450 449-0102 Téléc. : 450 449-8725

www.mediagrif.com

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Claude Roy

Québec, Canada

Président du conseil et chef de la direction de la Société

André Courtemanche

Québec, Canada
Président et chef de la direction
VIAVAR Capital Inc.

Michel Dubé

Québec, Canada
Consultant
Savaria Corporation

André Gauthier

Québec, Canada
Président
André Gauthier Holding Inc.

Gilles Laurin

Québec, Canada
Comptable agréé
Conseiller et directeur de différentes sociétés

Jean-François Sabourin

Québec, Canada
Président et chef de la direction
FinlogiK Inc.

AGENT DE TRANSFERT

Service aux investisseurs Computershare Inc.
1500, rue University, bureau 700, Montréal (Québec) Canada H3A 3S8
Tél. : 514 982-7888 Téléc. : 514 982-7580
www.computershare.com

AUDITEURS

Deloitte & Touche s.r.l.

INSTITUTION FINANCIÈRE

Banque Royale du Canada